

Monsieur Claude WISELER  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 2 mai 2024

**Heure de questions du 2 mai 2024**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du **jeudi 2 mai 2024** une question orale à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant le code de déontologie des élus locaux.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.



André BAULER  
Député